

# CLS FICHE INDICATEURS

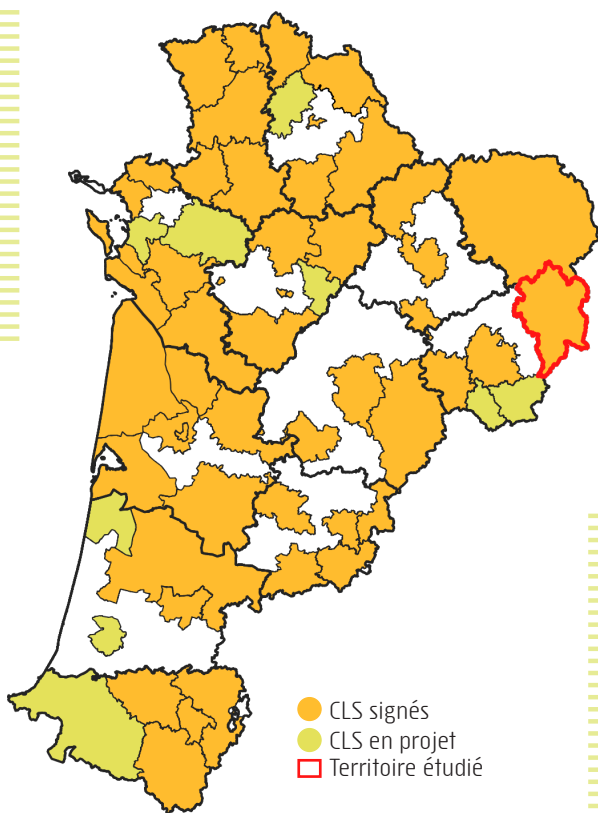
## Haute-Corrèze

CORRÈZE

Créés en 2009 par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire », puis consolidés par la loi de « Modernisation du système de santé » de 2016 et la loi « 3DS » de 2022 relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, les contrats locaux de santé (CLS) sont des outils de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Portés conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale, ils ont pour objectifs de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et d'être l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires.

L'observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) accompagne l'ARS et les collectivités depuis la création des CLS, avec notamment la mise à disposition d'indicateurs territoriaux, synthétisés grâce à l'élaboration de fiches d'indicateurs pour chacun des CLS : une fiche par territoire présentant la situation du CLS, l'évolution de ces indicateurs et la comparaison par rapport aux moyennes nationales.

### Les contrats locaux de santé (CLS) en Nouvelle-Aquitaine au 01/05/2023



Source : ARS-NA

70 communes en 2023  
1 EPCI\*  
1 784,6 km<sup>2</sup>  
18 habitants / km<sup>2</sup> en 2019

Source : Insee

32 309 habitants en 2019

Source : Insee

Part dans la population...

... régionale : 0,5 %  
... départementale : 13,5 %

Source : Insee



Indice de vieillissement

139 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2019

Source : Insee

\* Établissement Public de Coopération Intercommunale

# POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant

important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
1. Nombre d'habitants	2019	32 309					2008	34 260	↘
2. Évolution annuelle moyenne	2013-19	- 122	- 0,37	●	0,36	- 0,05	2008-13	- 0,72	↗↗
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-19	131	0,39	●	0,09	0,43	2008-13	- 0,10	↗↗
4. Nombre de ménages	2019	15 393					2008	15 670	//
5. Ménages - couple sans enfant <sup>1</sup>	2019	4 667	30,3		26,1*	31,1	2008	29,7	=
6. Ménages - couple avec enfant(s) <sup>1</sup>	2019	3 062	19,9		25,2*	20,6	2008	22,6	↘
7. Ménages - personne seule <sup>1</sup>	2019	6 350	41,3	●	36,9*	39,0	2008	38,3	↗
8. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans <sup>2</sup>	2019	802	22,0	●	24,9	23,5	2008	17,5	↗↗
9. Immigrés <sup>3</sup>	2019	1 746	5,4		9,8	6,2	2008	4,2	↗↗

\* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

1 - pour 100 ménages / 2 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 3 - pour 100 habitants

# ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation du territoire

à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
10. Personnes en ALD <sup>1</sup>	2020	7 439	1 983,2	●	1 858,6	1 840,8	2015	1 837,3	↗
11. Personnes admises dans l'année en ALD <sup>2</sup>	2019-21	850	217,3	●	217,5	210,5	2017-19	277,1	↘↘
12. Décès <sup>2</sup>	2013-17	484	101,7	●	85,4	88,1	2003-07	112,2	↘
13. Décès prématurés (avant 65 ans) <sup>3</sup> - ♂	2013-17	45	29,2	●	26,0	26,0	2003-07	39,3	↘↘
14. Décès prématurés (avant 65 ans) <sup>4</sup> - ♀	2013-17	23	16,2	●	12,4	12,8	2003-07	19,7	=
15. Décès évitables par des actions de prévention <sup>2</sup>	2013-17	55	15,1	●	12,5	12,8	2003-07	19,6	↘↘
16. Décès évitables par traitement <sup>2</sup>	2013-17	28	7,7	●	5,7	6,1	2003-07	10,2	↘↘

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3 - Taux standardisé pour 10 000 hommes / 4 - Taux standardisé pour 10 000 femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
<b>C CANCERS</b>									
17. Personnes en ALD pour cancer <sup>1</sup> - ♂	2021	710	371,6	●	421,2	372,9	2012	405,0	=
18. Personnes en ALD pour cancer <sup>2</sup> - ♀	2021	715	319,0	●	388,5	321,0	2012	333,4	=
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer <sup>1</sup> - ♂	2019-21	108	54,9	●	60,2	56,8	2017-19	64,7	↘↘
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer <sup>2</sup> - ♀	2019-21	99	47,0	●	50,9	44,9	2017-19	49,9	=
21. Décès par cancer <sup>1</sup> - ♂	2013-17	63	33,1	●	32,9	31,7	2003-07	42,1	↘↘
22. Décès par cancer <sup>2</sup> - ♀	2013-17	49	18,4	●	17,5	17,3	2003-07	19,0	=
23. Décès par cancer du poumon <sup>3</sup>	2013-17	19	4,6	●	4,7	4,5	2003-07	5,0	=
24. Décès par cancer colorectal <sup>3</sup>	2013-17	14	2,9	●	2,6	2,7	2003-07	3,9	=
25. Décès par cancer du sein <sup>2</sup> - ♀	2013-17	9	3,4	●	3,2	3,0	2003-07	3,5	=
26. Décès par cancer de la prostate <sup>1</sup> - ♂	2013-17	5	2,8	●	3,6	3,2	2003-07	5,2	↘↘
<b>C APPAREIL CIRCULATOIRE</b>									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire <sup>1</sup> - ♂	2021	1 787	942,3	●	899,8	881,2	2012	797,2	↗↗
28. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire <sup>2</sup> - ♀	2021	1 152	437,4	●	413,1	408,5	2012	350,6	↗↗
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire <sup>1</sup> - ♂	2019-21	153	80,3	●	73,7	76,5	2017-19	118,0	↘↘
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire <sup>2</sup> - ♀	2019-21	106	43,8	●	42,8	40,7	2017-19	61,4	↘↘
31. Décès par maladie cardio-vasculaire <sup>1</sup> - ♂	2013-17	61	35,1	●	26,5	29,5	2003-07	42,1	↘↘
32. Décès par maladie cardio-vasculaire <sup>2</sup> - ♀	2013-17	62	18,5	●	16,9	17,6	2003-07	26,6	↘↘
33. Décès par cardiopathie ischémique <sup>3</sup>	2013-17	34	7,1	●	4,9	5,0	2003-07	9,8	↘↘
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale <sup>3</sup>	2013-17	26	5,4	●	4,6	5,4	2003-07	6,6	=
<b>C APPAREIL RESPIRATOIRE</b>									
35. Personnes en ALD pour maladie respiratoire <sup>1</sup> - ♂	2021	115	63,9	●	59,8	41,3	2012	125,5	↘↘
36. Personnes en ALD pour maladie respiratoire <sup>2</sup> - ♀	2021	139	62,3	●	53,0	33,5	2012	82,0	↘↘
37. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire <sup>1</sup> - ♂	2019-21	7	4,0	●	4,6	3,4	2017-19	5,0	=
38. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire <sup>2</sup> - ♀	2019-21	8	4,0	●	4,1	2,7	2017-19	5,4	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
<b>APPAREIL RESPIRATOIRE (suite)</b>									
39. Décès par maladie respiratoire <sup>1</sup> - ♂	2013-17	24	14,1	●	8,4	8,5	2003-07	12,5	=
40. Décès par maladie respiratoire <sup>2</sup> - ♀	2013-17	16	5,1	●	4,4	4,3	2003-07	4,9	=
41. Personnes en ALD pour BPCO <sup>3</sup>	2021	72	16,1	●	16,5	10,9	2012	31,8	↘↘
42. Personnes en ALD pour asthme <sup>3</sup>	2021	99	26,6	●	23,4	12,1	2012	33,2	=
43. Personnes ayant perçu au moins 3 remboursements d'antiasthmatiques dans l'année <sup>4</sup>	2021	2 447	676,4	●	496,9	502,3	2016	775,9	↘
<b>DIABÈTE</b>									
44. Personnes en ALD pour diabète <sup>1</sup> - ♂	2021	1 079	557,5	●	595,0	529,7	2012	441,2	↗↗
45. Personnes en ALD pour diabète <sup>2</sup> - ♀	2021	883	392,7	●	398,2	369,4	2012	301,5	↗↗
46. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète <sup>1</sup> - ♂	2019-21	77	41,0	●	43,6	37,1	2017-19	49,4	↘↘
47. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète <sup>2</sup> - ♀	2019-21	58	29,8	●	32,5	28,0	2017-19	30,1	=
<b>SANTÉ MENTALE</b>									
48. Personnes en ALD pour affection psychiatrique <sup>1</sup> - ♂	2021	531	325,4	●	239,8	283,4	2012	264,7	↗↗
49. Personnes en ALD pour affection psychiatrique <sup>2</sup> - ♀	2021	561	304,0	●	265,2	306,7	2012	277,7	=
50. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée <sup>1</sup> - ♂	2019-21	43	28,7	●	18,1	22,9	2017-19	41,1	↘↘
51. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée <sup>2</sup> - ♀	2019-21	41	26,4	●	19,2	26,3	2017-19	31,0	=
52. Personnes traitées par psychotrope <sup>5</sup> - ♂	2020	1 721	1 024,0	●	841,4	953,7			
53. Personnes traitées par psychotrope <sup>6</sup> - ♀	2020	2 857	1 419,4	●	1 266,9	1 445,1			
54. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) <sup>7</sup>	2021	39	15,0	●	11,8	14,7	2016	18,9	↘↘
55. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) - Ratio Hommes/Femmes	2021		0,50		0,59	0,54	2016	0,61	
<b>AUTRE PATHOLOGIE</b>									
56. Décès par causes externes (traumatisme, accident, suicide...) <sup>3</sup>	2013-17	25	5,5	●	5,6	6,0	2003-07	8,5	↘↘

ALD : Affection de longue durée

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

BPCO : Bronchopneumopathie chronique obstructive - ♂ Hommes - ♀ Femmes

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 5 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins (Hommes) / 6 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins (Femmes) / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (*aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...*).

La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL) et les taux de recours aux professionnels de santé.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
<b>OFFRE DE SOINS LIBÉRALE</b>									
57. Médecins généralistes (et densité) <sup>1</sup>	2022	18	5,4	●	8,4	7,5	2012	7,8	↘↘
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %) <sup>2</sup>	2022	8	44,4	●	31,9	33,1	2012	46,2	=
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans ( <i>en consultations par an et par habitant</i> )	2021		2,1	●	3,4*	3,1	2015	3,1	↘↘
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant <sup>3</sup>	2021	25 926	80,2	●	23,1*	35,6	2015	32,0	↗↗
61. Infirmiers (et densité) <sup>1</sup>	2022	75	22,7	●	15,1	24,6	2012	13,3	↗↗
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) <sup>4</sup>	2022	5	6,7	●	7,9	8,0	2012	2,3	↗↗
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans ( <i>en ETP pour 10 000 habitants</i> )	2021		176,5	●	156,1*	170,4	2016	141,9	↗↗
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) <sup>1</sup>	2022	36	10,9	●	11,5	10,9	2012	5,7	↗↗
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) <sup>5</sup>	2022	2	5,6	●	8,9	12,2	2012	10,5	↘↘
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans ( <i>en ETP pour 10 000 habitants</i> )	2021		87,6	●	111,6*	89,8	2016	63,8	↗↗
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) <sup>1</sup>	2022	16	4,8	●	5,4	5,1	2012	6,3	↘↘
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) <sup>6</sup>	2022	4	25,0	●	19,7	22,0	2012	14,3	↗↗
69. Ophtalmologistes (et densité) <sup>1,7</sup>	2022	0	0,0	●	0,7	0,5	2012	0,6	↘↘
70. Gynécologues (et densité) <sup>7,8</sup>	2022	0	0,0	●	1,6	0,8	2012	0,7	↘↘
71. Cardiologues (et densité) <sup>1,7</sup>	2022	2	0,6	●	0,8	0,7	2012	0,9	↘↘
72. Psychiatres (et densité) <sup>1,7</sup>	2022	1	0,3	●	0,9	0,4	2012	0,3	=
73. Dermatologues (et densité) <sup>1,7</sup>	2022	0	0,0	●	0,4	0,2	2012	0,0	=
74. Pédiatres (et densité) <sup>7,9</sup>	2022	0	0,0	●	2,3	1,2	2012	0,0	=
75. Sages-femmes (et densité) <sup>10</sup>	2022	1	1,7	●	5,3	4,0	2012	1,6	↗
76. Orthophonistes (et densité) <sup>1</sup>	2022	3	0,9	●	3,2	2,1	2015	0,9	=

\* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - ETP : Équivalent Temps Plein

1 - pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / 2 - pour 100 médecins généralistes / 3 - pour 100 habitants / 4 - pour 100 infirmiers / 5 - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / 6 - pour 100 chirurgiens-dentistes / 7 - cabinet principal / 8 - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / 9 - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / 10 - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
<b>RECOURS AUX SOINS</b>									
77. Personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant déclaré <sup>1</sup>	2020	2 996	12,2	●	10,7	11,9	2015	11,3	↗
78. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois <sup>2</sup>	2021	1 603 <sup>(a)</sup>	7,2 <sup>(a)</sup>	●	8,9*	7,5	2018	3,6 <sup>(a)</sup>	↗↗
79. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois <sup>2</sup>	2021	4 668 <sup>(a)</sup>	20,9 <sup>(a)</sup>	●	20,0*	19,5	2018	9,9 <sup>(a)</sup>	↗↗
80. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois <sup>2</sup>	2021	11 896 <sup>(a)</sup>	53,2 <sup>(a)</sup>	●	48,3*	52,8	2018	38,8 <sup>(a)</sup>	↗↗
81. Femmes bénéficiaires du RG de 20 à 64 ans n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynécologue sur les 24 derniers mois <sup>3</sup>	2021	4 086 <sup>(a)</sup>	55,5 <sup>(a)</sup>	●	50,1*	48,9	2018	45,0 <sup>(a)</sup>	↗↗
82. Personnes de 16 ans ou plus ayant consulté un psychiatre dans l'année <sup>1</sup>	2021	456	174,9	●	301,5	283,3	2016	302,9	↘↘
83. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein <sup>4</sup>	2018-19	2 980 <sup>(a)</sup>	53,2 <sup>(a)</sup>	●	55,0 (NA**)	55,5			
84. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum <sup>5</sup>	2018-19	3 258 <sup>(a)</sup>	33,5 <sup>(a)</sup>	●	30,7	36,2			
85. Passages aux urgences des habitants du territoire <sup>6</sup>	2021	9 973	30,9	●	26,1 (NA**)	25,6			
86. Passages aux urgences des habitants du territoire âgés de 75 ans ou plus <sup>7</sup>	2021	1 986	19,9	●	18,3 (NA**)	20,8			

\* France entière / \*\* NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

RG : Régime général

1 - pour 100 consommateurs de soins de 16 ans ou plus / 2 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 ans ou plus / 3 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général âgées de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 femmes invitées au dépistage organisé / 5 - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé / 6 - pour 100 habitants / 7 - pour 100 passages aux urgences des habitants du territoire

(a) Cette donnée correspond à l'intercommunalité Haute-Corrèze telle qu'elle était constituée en 2022, à savoir composée de 71 communes. La commune de Bugeat s'est retirée de cet EPCI au 1er janvier 2023.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de

santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
<b>REVENUS</b>									
87. Médiane du revenu disponible par UC (en €)	2020	20 940		●	22 400	21 590	2016	nd	nc
88. Foyers fiscaux non imposés <sup>1</sup>	2020	11 793	60,0	●	54,3	57,3	2012	55,1	↗
89. Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	2020		14,3	●	14,4	13,1	2016	nd	nc
90. Allocataires du RSA <sup>2</sup>	2021	412	2,7	●	5,9	2,9	2017	2,4	↗
91. Allocataires de l'AAH <sup>3</sup>	2021	1 048	6,1	●	3,1	4,0	2012	5,5	↗
92. Bénéficiaires du RG bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS) non participative <sup>4</sup>	2022	1 365 <sup>(a)</sup>	5,2 <sup>(a)</sup>	●	8,8*	5,2	2018	4,9 <sup>(a)</sup>	↗
93. Allocataires d'une allocation logement (APL, ALS et ALF) <sup>2</sup>	2021	2 633	17,1	●	20,1	15,2	2011	22,0	↘↘
94. Allocataires de l'ASF <sup>5</sup>	2021	217	27,4	●	31,9	30,7	2011	28,7	=
95. Population active occupée de 15-64 ans (et taux d'emploi) <sup>6</sup>	2019	12 360	65,1	●	64,7	66,4	2008	64,2	=
96. Rapport ouvrier-cadre	2019		3,3	●	1,1	2,2	2008	3,9	↘
97. Salariés de 25-64 ans en emploi précaire <sup>7-8</sup>	2019	2 187	23,2	●	27,5	27,6	2008	22,5	=
<b>HABITAT</b>									
98. Logements	2019	24 562					2008	23 758	//
99. Logements vacants <sup>9</sup>	2019	3 465	14,1	●	8,1	11,1	2008	10,2	↗↗
100. Résidences principales <sup>9</sup>	2019	15 392	62,7	●	82,1	73,7	2008	66,0	=
101. Résidences principales occupées par des propriétaires <sup>9</sup>	2019	10 397	67,5	●	57,6	68,4	2008	63,9	↗
102. Logements sociaux <sup>10</sup>	2021	1 504	9,7	●	17,3	8,5	2016	9,6	=
103. Résidences principales suroccupées <sup>10-11</sup>	2019		1,3	●	4,8*	1,5	2013	1,3	=
104. Résidences principales construites avant 1946 <sup>10</sup>	2019	5 389	35,0	●	21,7	25,9			
105. Ménages en précarité énergétique logement <sup>2</sup>	2018	3 650	23,6	●	14,0	19,2			

\* France entière / \*\* NA : Nouvelle-Aquitaine nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

UC : Unité de consommation - RSA : Revenu de solidarité active - AAH : Allocation aux adultes handicapés - RG : Régime général - APL : Aide personnalisée au logement - ALS : Allocation de logement sociale - ALF : Allocation de logement familiale - ASF : Allocation de soutien familial - CDI : Contrat à durée indéterminée  
 1 - pour 100 foyers fiscaux / 2 - pour 100 ménages / 3 - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 5 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 6 - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / 7 - pour 100 salariés de 25 à 64 ans / 8 - emploi salarié autre que CDI à temps plein / 9 - pour 100 logements / 10 - pour 100 résidences principales / 11 - hors studio de 1 personne

(a) Cette donnée correspond à l'intercommunalité Haute-Corrèze telle qu'elle était constituée en 2022, à savoir composée de 71 communes. La commune de Bugeat s'est retirée de cet EPCI au 1er janvier 2023.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# DÉTERMINANTS DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
<b>MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS</b>									
106. Proportion d'actifs en emploi résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail <sup>1</sup>	2019		nd	nc	26,8*	18,0			
107. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune <sup>1</sup>	2019	6 329	50,1	●	33,7	40,5	2008	56,0	↘
108. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture <sup>2</sup>	2019	4 129	65,2	●	50,8	67,2	2008	63,9	=
109. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture <sup>3</sup>	2018	3 115	20,2	●	13,8	17,0			
<b>ACTIVITÉ PHYSIQUE</b>									
110. Licences sportives délivrées à des hommes de 5 à 19 ans <sup>4</sup>	2019	2 570	96,5	●	73,2	100,0	2014	86,0	↗
111. Licences sportives délivrées à des femmes de 5 à 19 ans <sup>5</sup>	2019	1 772	72,4	●	49,7	78,8	2014	47,7	↗↗
112. Licences sportives délivrées à des hommes de 20 à 59 ans <sup>6</sup>	2019	1 697	22,2	●	21,3	25,9	2014	25,9	↘
113. Licences sportives délivrées à des femmes de 20 à 59 ans <sup>7</sup>	2019	804	11,0	●	10,5	11,8	2014	12,6	↘
114. Licences sportives délivrées à des hommes de 60 à 74 ans <sup>8</sup>	2019	384	10,9	●	16,2	14,0	2014	12,4	↘
115. Licences sportives délivrées à des femmes de 60 à 74 ans <sup>9</sup>	2019	296	8,3	●	12,0	9,6	2014	7,2	↗↗
<b>ENVIRONNEMENT</b>									
116. Surface artificialisée (en km <sup>2</sup> ) <sup>10</sup>	2020	94	5,2	●	8,9 (NA**)	7,0	2015	5,2	=
117. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (en km <sup>2</sup> ) <sup>10</sup>	2020	1 702	94,8	●	91,2 (NA**)	93,0	2015	94,8	=
118. Surface agricole utilisée (en km <sup>2</sup> ) <sup>10</sup> (SAU)	2020	nd	nd	nc	49,2	38,8	2010	33,8	nc
119. Sites et sols pollués déclarés (et densité) <sup>11</sup>	2023	5	0,3	●	1,9	0,5			
120. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - élevage (et densité) <sup>11</sup>	2023	1	0,1	●	2,0	0,9			
121. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - industrie (et densité) <sup>11</sup>	2023	30	1,7	●	6,9	2,8			
122. Population exposée à un risque industriel <sup>12</sup>	2018	0	0,0	●	26,4	0,0			

\* France entière / \*\* NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - pour 100 actifs en emploi / 2 - pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 3 - pour 100 ménages / 4 - pour 100 hommes de 5 à 19 ans / 5 - pour 100 femmes de 5 à 19 ans / 6 - pour 100 hommes de 20 à 59 ans / 7 - pour 100 femmes de 20 à 59 ans / 8 - pour 100 hommes de 60 à 74 ans / 9 - pour 100 femmes de 60 à 74 ans / 10 - part dans la superficie totale / 11 - nombre pour 100 km<sup>2</sup> / 12 - pour 100 habitants

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE



# LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la

vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
123. Enfants âgés de 0 à 5 ans <sup>1</sup>	2019	1 607	5,0	●	6,8	5,1	2008	5,5	↘
124. Jeunes âgés de 6 à 17 ans <sup>1</sup>	2019	3 958	12,2	●	14,7	12,9	2008	11,8	=
125. Jeunes âgés de 18 à 24 ans <sup>1</sup>	2019	2 114	6,5	●	8,0	6,2	2008	7,3	↘
126. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls <sup>2</sup>	2019	522	16,6	●	13,2	13,1	2008	14,1	↗↗
127. Jeunes percevant l'AEEH <sup>3</sup>	2021	185	2,8	●	2,4	2,9	2012	1,1	↗↗
128. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés <sup>4</sup>	2019	81	2,2	●	2,3	1,9	2008	1,9	↗↗
129. Jeunes de 15 à 24 ans non insérés <sup>2</sup>	2019	522	16,6	●	15,9	14,7	2008	14,4	↗
130. Salariés de 15-24 ans en emploi précaire <sup>5</sup>	2019	550	57,1	●	63,9	65,0	2008	61,0	↘
131. Jeunes de 16-24 ans du RG bénéficiant de la CSS non participative <sup>6</sup>	2022	183 <sup>(a)</sup>	7,5 <sup>(a)</sup>	●	11,1*	7,8	2018	8,0 <sup>(a)</sup>	↘
132. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme <sup>7</sup>	2019	436	15,1	●	12,4	12,8	2008	17,0	↘
133. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) <sup>7</sup>	2019	998	34,5	●	46,6	38,8	2008	30,0	↗
134. Taux de pauvreté des moins de 30 ans <sup>8</sup>	2020		20,5	●	22,4	21,0	2016	nd	nc
SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
135. Jeunes de 15-24 ans en ALD <sup>9</sup>	2020	155	533,1	●	457,6	406,1	2015	421,7	↗↗
136. Jeunes de 16-24 ans du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois <sup>6</sup>	2021	207 <sup>(a)</sup>	8,4 <sup>(a)</sup>	●	10,9*	9,5	2018	4,3 <sup>(a)</sup>	↗↗
137. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois <sup>6</sup>	2021	67 <sup>(a)</sup>	28,1 <sup>(a)</sup>	●	25,8*	26,6	2018	11,2 <sup>(a)</sup>	↗↗
138. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois <sup>6</sup>	2021	1 226 <sup>(a)</sup>	51,3 <sup>(a)</sup>	●	49,8*	54,4	2018	33,3 <sup>(a)</sup>	↗↗
139. Femmes de 20-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de gynécologues au cours des 24 derniers mois <sup>10</sup>	2021	345 <sup>(a)</sup>	55,2 <sup>(a)</sup>	●	50,5 (NA**)	48,0	2018	35,8 <sup>(a)</sup>	↗↗
140. Jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée <sup>11</sup>	2021	52	181,9	●	129,5	130,9	2012	94,1	↗↗
141. Jeunes de 15-24 ans traités par psychotrope <sup>9</sup>	2020	71	243,8	●	236,7	208,1	2015	265,2	↘

\* France entière / \*\* NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé - RG : régime général - CSS : complémentaire santé solidaire - ALD : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 3 - pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 4 - pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 5 - pour 100 salariés de 15 à 24 ans / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 à 24 ans / 7 - pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire / 8 - seuil à 60% du revenu médian / 9 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 15 à 24 ans / 10 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général de 20 à 24 ans / 11 - taux standardisé pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans

(a) Cette donnée correspond à l'intercommunalité Haute-Corrèze telle qu'elle était constituée en 2022, à savoir composée de 71 communes. La commune de Bugeat s'est retirée de cet EPCI au 1er janvier 2023.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

# LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur

commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
142. Personnes âgées de 60 à 74 ans <sup>1</sup>	2019	6 852	21,2	●	16,7	21,1	2008	16,5	↗↗
143. Personnes âgées de 75 ans ou plus <sup>1</sup>	2019	4 445	13,8	●	9,5	13,7	2008	13,2	=
144. Indice de grand vieillissement <sup>2</sup>	2019		52,5	●	44,6	51,9	2008	50,3	=
145. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile <sup>3</sup>	2019	1 777	40,0	●	38,5	39,3	2008	38,0	↗
146. Séniors de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS non participative <sup>4</sup>	2021	278 <sup>(a)</sup>	2,2 <sup>(a)</sup>	●	3,3*	1,7	2018	1,7 <sup>(a)</sup>	↗↗
147. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG <sup>5</sup>	2021	2 470 <sup>(a)</sup>	28,7 <sup>(a)</sup>	●	23,9 (NA**)	26,1	2015	29,5 <sup>(a)</sup>	=
<b>🏠 SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS</b>									
148. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois <sup>6</sup>	2021	806 <sup>(a)</sup>	11,8 <sup>(a)</sup>	●	10,5*	9,9	2018	6,6 <sup>(a)</sup>	↗↗
149. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois <sup>6</sup>	2021	3 830 <sup>(a)</sup>	56,0 <sup>(a)</sup>	●	51,0*	54,0	2018	40,8 <sup>(a)</sup>	↗↗
150. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois <sup>6</sup>	2021	2 161 <sup>(a)</sup>	31,6 <sup>(a)</sup>	●	33,9*	32,4	2018	48,9 <sup>(a)</sup>	↘↘
151. Personnes de 65 ans ou plus en ALD <sup>7</sup>	2020	4 495	5 378,0	●	5 262,4	5 131,9	2015	5 169,2	=
152. Personnes de 65 ans ou plus admises dans l'année en ALD <sup>8</sup>	2019-21	476	554,1	●	604,5	571,0	2017-19	751,3	↘↘
153. Personnes de 65 ans ou plus en ALD pour maladie d'Alzheimer <sup>8</sup>	2021	218	233,5	●	310,9	313,3	2012	262,3	=

\* France entière / \*\* NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

CSS : complémentaire santé solidaire - CSG : contribution sociale généralisée RG : régime général - ALD : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans / 3 - pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus / 4 - pour 100 assurés de l'interrégime de 55 ans ou plus / 5 - pour 100 assurés de l'interrégime de 60 ans ou plus / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 65 ans ou plus / 8 - taux standardisé pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

(a) Cette donnée correspond à l'intercommunalité Haute-Corrèze telle qu'elle était constituée en 2022, à savoir composée de 71 communes. La commune de Bugeat s'est retirée de cet EPCI au 1er janvier 2023.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

## PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données du territoire concerné par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux du territoire et la position du territoire par rapport au taux de la France hexagonale (ou de la région Nouvelle-Aquitaine si la référence nationale n'est pas disponible) (cf. méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et du département pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes du territoire considéré pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur le territoire et l'évolution des taux du territoire entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France entière au RP 2014).

### Position du territoire :

La position du territoire est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs. Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

La position est établie par rapport à la moyenne de la France hexagonale. Lorsque la donnée "France hexagonale" n'est pas disponible, elle est remplacée par la donnée "France entière", ou, à défaut, la donnée régionale. La position du territoire est alors calculée par rapport à la donnée disponible (France entière ou Région).

Les 5 classes sont définies par rapport à l'écart à la moyenne nationale :

- Très défavorable par rapport à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà OU + 20 % et au-delà)
- Défavorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre - 20 % et - 10 % OU + 10 % et + 20 %)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre - 10 % et + 10 %) ou différence non significative
- Favorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 % OU - 20 % et - 10 %)
- Très favorable par rapport à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà OU - 20 % et en-deçà)

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ». Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données de santé se rapportant à des effectifs cumulés inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : *secret statistique*).

Les données non disponibles sont notées « nd ».

### Évolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour le territoire entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

- ↘↘ : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à - 15 %)
- ↘ : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre - 15 % et - 5 %)
- = : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre - 5 % et + 5 %)
- ↗ : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre 5 % et 15 %)
- ↗↗ : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

Par ailleurs, pour accompagner la lecture des taux d'évolution, un code couleur a été affecté sur les symboles pour indiquer si le sens de l'évolution est jugé favorable (vert) ou défavorable (rouge) au regard des enjeux de prises en charge ou d'état de santé de la population.

## SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-4 : Insee (RP) / 5-7 : Observatoire des territoires / 8-9 : Insee (RP) / 10 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 11 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 12-16 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 17-20 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 21-26 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 27-30 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 31-34 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 35-38 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 39-40 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 41-42 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 43 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 44-51 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 52-53 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 54-55 : SNDS (PMSI) / 56 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 57 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 58 : ARS-Cartosanté / 59-60 : Drees, Insee (RP) / 61 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 62 : ARS-Cartosanté / 63 : Drees, Insee (RP) / 64 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 65 : ARS-Cartosanté / 66 : Drees, Insee (RP) / 67 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 68 : ARS-Cartosanté / 69-76 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 77 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 78-81 : Observatoire régional des situations de fragilité du Grand Sud / 82 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 83-84 : CRCDC NA / 85 : ORU NA, Insee (RP) / 86 : ORU NA / 87 : Insee (Filosofi) / 88 : Ministère de l'Action et des Comptes publics - DGFIP / 89 : Insee (Filosofi) / 90 : CNAF, CCMSA / 91 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 92 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 93 : CNAF, CCMSA / 94 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 95-100 : Insee (RP) / 101 : Observatoire des territoires / 102 : DREAL (SDES-RPLS) / 103 : Insee (RP), Statistiques locales / 104 : Insee (RP) / 105 : ONPE, Insee (RP) / 106 : Observatoire des territoires / 107-108 : Insee (RP) / 109 : ONPE, Insee (RP) / 110-115 : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Insee (RP) / 116-117 : NAFU / 118 : Agreste / 119-121 : GéoRisques / 122 : GéoRisques, Insee (RP) / 123-126 : Insee (RP) / 127 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 128-130 : Insee (RP) / 131 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 132-133 : Insee (RP) / 134 : Insee (Filosofi) / 135 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 136-139 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 140 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 141 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 142-145 : Insee (RP) / 146-150 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 151 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 152-153 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP).



**Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine**

58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX

Courriel : [contact@ors-na.org](mailto:contact@ors-na.org) / Site : [www.ors-na.org](http://www.ors-na.org)

*Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.ors-na.org/donnees-cartographies-dynamiques/>*

**Ce document a été réalisé avec le soutien financier  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine**

